



RECOMMANDATIONS D'OXFAM POUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE DU CANADA

Série sur les politiques féministes en matière d'aide et de politique étrangère



OXFAM
Québec



OXFAM
Canada

INTRODUCTION

L'an 2020 devait être l'occasion de célébrer et d'accélérer les progrès pour l'égalité entre les genres, alors que les dirigeants mondiaux s'apprêtaient à souligner le 25^e anniversaire de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action. Plutôt, l'année en a été une d'épreuves, forçant la planète à affronter de nombreuses crises allant de la COVID-19 aux changements climatiques et des inégalités extrêmes aux déplacements mondiaux de populations. Cette période a mis à jour et aggravé les nombreuses couches d'inégalités qui déterminent encore qui a accès à un travail décent et aux droits économiques et qui a le pouvoir d'agir sur les décisions qui affectent sa vie. La récession provoquée par la pandémie, désormais surnommée *she-cession* (récession au féminin), a rapidement réduit à néant des décennies de progrès en matière d'égalité des genres. En effet, ce sont les femmes qui ont écopé le plus durement, en particulier les femmes issues de communautés noires, autochtones et racisées, les (im)migrantes et les réfugiées, les jeunes, les femmes vivant avec un handicap et les membres des communautés LGBTQ+.

Maintenant, plus que jamais, de nouvelles orientations politiques sont requises pour garantir à toutes et à tous un avenir plus égalitaire, plus inclusif et plus durable. **Ainsi, la politique étrangère doit se fonder sur une approche féministe intersectionnelle qui place la justice de genre, ainsi que la justice raciale, économique et climatique, au cœur de ses actions ; qui priorise la décolonisation ; et qui aligne l'élaboration des politiques sur la voix des personnes qui, historiquement, ont été les moins représentées et souvent les plus durement touchées.**

Une politique étrangère féministe doit s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité, en particulier les relations de pouvoir inégales et les structures et normes patriarcales, tout en veillant à ce que les politiques s'inspirent du vécu des personnes les plus marginalisées. Une politique étrangère féministe exige une action audacieuse et cohérente dans tous les domaines de la politique étrangère (commerce, aide, diplomatie, défense, immigration et finances) et doit œuvrer pour la justice raciale et de genre dans les espaces multilatéraux. Une politique étrangère féministe doit aussi œuvrer à la transformation de notre système économique mondial, en s'éloignant de son modèle actuel d'exploitation et d'extraction pour aller vers une économie plus solidaire et plus inclusive qui assure à tous un accès égal à un travail décent et à des avantages économiques.

Les recommandations d'Oxfam dans cette soumission se concentreront sur une approche féministe à la politique économique mondiale, une approche qui s'attaque aux inégalités économiques profondément enracinées, fait avancer la justice de genre et de race, et soutient la durabilité de notre planète. La politique économique est souvent laissée de côté dans les discussions sur la politique étrangère féministe, alors qu'elle détermine le fonctionnement du monde, les contributions qui comptent et les bénéficiaires de la croissance qui est générée. Avec sa politique étrangère féministe, le Canada a la possibilité d'établir une nouvelle norme en matière de politique économique, fondée sur les droits et favorisant l'égalité de tous.

TRAVAIL DE SOINS ET INÉGALITÉS

Nos économies sont bâties sur le dos des femmes, les femmes de couleur surtout, **qui consacrent des milliards d'heures par jour aux activités de soins non rémunérées ou sous-payées** et qui, par conséquent, sont incapables de se sortir de la pauvreté. Même avant la pandémie, **42 % des femmes en âge de travailler n'arrivaient pas à occuper un emploi rémunéré** en raison du lourd fardeau des tâches domestiques et des activités de soin. Seuls 6 % des hommes sont dans la même situation. Sans ce travail accompli par les femmes, nos économies s'effondreraient et pourtant, on en tient rarement compte dans l'élaboration des politiques. Au Canada et ailleurs dans le monde, la COVID-19 a accru et complexifié la demande pour le travail de soins comme jamais auparavant. Avant que la pandémie ne frappe, **l'OIT estimait déjà que 2,1 milliards de personnes ne recevaient pas les soins dont elles avaient besoin** — parmi elles des enfants, des personnes âgées, des malades et des personnes handicapées — et présageait une « crise mondiale des soins à la personne », à moins que les gouvernements n'agissent et n'investissent dans ce secteur. La pression pour fournir des soins est particulièrement forte pour les femmes pauvres des régions rurales, ainsi que pour celles en zone d'urgence humanitaire ou de conflit, des endroits où l'on retrouve moins d'outils économiseurs de temps et d'infrastructures publiques d'électricité, de transport et d'eau courante.

Malgré leur contribution significative à nos sociétés par le biais de leur travail de soins non rémunéré ou sous-payé, les femmes et les jeunes filles bénéficient le moins du système économique actuel. **La crise de la COVID-19 aggravera très probablement les écarts de pauvreté entre les sexes d'ici 2030**, surtout pour les jeunes de 25 à 34 ans. **La charge inégale des femmes et des filles en matière de soins** est un obstacle à leur égalité sociale, politique et économique, ainsi qu'à des objectifs de politique étrangère plus larges tels que le développement durable et la croissance inclusive.

RECOMMANDATIONS :

Une politique étrangère féministe devrait se concentrer sur les « 5R » des soins — reconnaître, redistribuer et réduire le travail non rémunéré des femmes en matière de soins, et récompenser et représenter les droits des travailleuses de soins. Cela nécessitera des investissements dans les services publics et la protection sociale. Il faudra aussi accroître les programmes de développement international sur les soins, à la fois par des programmes autonomes sur le travail de soins et par l'intégration de l'analyse des soins non rémunérés dans tous les programmes et politiques. Les soins sont un bien social et un droit fondamental, mais les gouvernements continuent de sous-financer ce secteur. Le Canada doit faire preuve de leadership en s'attaquant à la lourde et inégale responsabilité des femmes en matière de soins dans les espaces intergouvernementaux et diplomatiques, et défendre l'importance des soins dans l'économie mondiale.

COMMERCE ET PROTECTION DES TRAVAILLEUSES

La promotion du commerce international est inextricablement liée aux intérêts du Canada en matière de politique étrangère et dicte l'approche du gouvernement à la coopération et à l'engagement international. Le commerce peut effectivement constituer un outil efficace pour réduire la pauvreté. Cependant, plutôt que d'aplanir les inégalités structurelles, la libéralisation du commerce des dernières décennies les a souvent renforcées en procurant des avantages disproportionnés aux grandes multinationales, généralement aux dépens des droits économiques des travailleuses et des travailleurs. Pour donner une portée significative à sa politique étrangère féministe, le Canada doit placer la justice économique au centre de ses politiques sur le commerce et l'investissement. Pour ce faire, il doit s'engager à protéger les droits humains et les droits du travail des femmes, à adopter des processus commerciaux transparents et non genrés, et à évaluer les barrières à l'égalité économique dans une perspective intersectionnelle, en tenant compte de la race, de la classe sociale, du sexe et des compétences, ainsi que des liens entre ces facteurs.

Ces dernières années, Affaires mondiales Canada a de plus en plus intégré des processus d'analyse comparative entre les sexes dans l'élaboration des règles commerciales et des accords de libre-échange (ALE), reconnaissant l'importance du rôle des femmes en tant que productrices, entrepreneures, consommatrices, commerçantes et travailleuses. De façon générale, les politiques adoptées ont visé à augmenter le nombre de femmes actives dans les accords de libre-échange et à y accroître leur rôle. Cependant, on accorde encore trop peu d'importance aux effets potentiellement négatifs du libre-échange sur les droits des femmes. C'est pourquoi la protection des droits des travailleuses doit figurer au sommet des priorités du programme commercial du Canada. Actuellement, trop d'accords commerciaux contiennent des dispositions pour protéger les intérêts des investisseurs, minant du même coup la capacité des pays à légiférer pour défendre les droits humains et l'égalité des genres. Tant que les accords permettront aux entreprises de poursuivre les gouvernements étrangers en cour supranationale, les

mécanismes pour régler les disputes entre les investisseurs et les États décourageront l'adoption de règlements progressifs fondés sur les droits.

Bien que de récents ALE conclus par le Canada, comme l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, contiennent un langage progressiste et des sections dédiées aux questions de genre, plusieurs des mesures proposées pour avancer l'égalité des genres demeurent volontaires et non contraignantes et ne sont pas assujetties à des mécanismes de surveillance ou de reddition de comptes. De même, dans l'élaboration des politiques et des accords commerciaux, on néglige souvent de sonder ou de consulter activement les organisations de femmes, les agricultrices, les travailleuses racisées et les femmes autochtones. [Une étude réalisée par FEMNET](#) dans cinq pays d'Afrique a conclu que lorsque l'on renforce la capacité d'analyse et de plaidoyer des communautés et des organisations de femmes en ce qui concerne les effets sexospécifiques des politiques commerciales, on obtient des politiques plus appropriées en matière d'égalité entre les genres.

RECOMMANDATIONS :

Pour mettre en œuvre une politique étrangère féministe, le Canada devra soutenir le développement de politiques commerciales qui font progresser l'égalité entre les genres et s'allier avec des gouvernements aux vues similaires pour promouvoir un programme mondial sur l'égalité entre les genres dans le commerce. Cela exigera d'inclure des dispositions robustes, concrètes et contraignantes sur l'égalité des genres dans tous les accords, politiques et programmes commerciaux, tout en veillant à intégrer l'égalité des genres dans les politiques commerciales en général.

JUSTICE FISCALE

Nos systèmes de taxation sont au cœur de la crise des inégalités. Ils permettent aux plus riches et aux entreprises de s'approprier une part grandissante des richesses et mettent à mal les mécanismes de redistribution. **Résultat** : les 1 % les plus riches possèdent deux fois plus que la totalité des richesses de 6,9 milliards de personnes, et les 22 hommes les plus riches au monde possèdent plus que l'ensemble de la population féminine d'Afrique. La pandémie de la COVID-19 n'a qu'exacerbé l'ampleur de ces inégalités : **selon une étude d'Oxfam**, en 2020, 400 millions de personnes ont déjà perdu leur emploi. Mais alors que les travailleurs peu rémunérés — parmi lesquels les femmes sont surreprésentées — ont vécu des pertes d'emploi disproportionnées, le nombre de milliardaires n'a jamais été aussi élevé. En 2020, **les 2 000 milliardaires au monde** ont vu leur fortune s'accroître de 8 mille milliards et **les bénéficiaires de 32 des plus grandes entreprises du monde** devraient connaître un bond spectaculaire de 109 milliards.

En grande partie, la fortune des personnes les plus privilégiées et des multinationales poursuit cette croissance accélérée grâce à des taux d'imposition qui sont au plus bas depuis des décennies et une tolérance répandue pour les paradis fiscaux. À l'échelle mondiale, chaque année, **les gouvernements perdent plus de 427 milliards en recettes fiscales** ; pour les pays à faible revenu, cela équivaut à plus de la moitié de leur budget pour la santé publique. En privant les gouvernements de ressources importantes, la sous-taxation et les paradis fiscaux entravent leur capacité à financer les infrastructures publiques et les services sociaux dont la population a besoin et dont les entreprises profitent elles-mêmes.

RECOMMANDATIONS :

Une politique étrangère féministe devra s'attaquer aux inégalités extrêmes, entre autres par le biais de mesures écoresponsables de justice fiscale, en vue de bâtir un consensus entourant un encadrement fiscal international plus équitable qui s'applique à tous sur une base égalitaire. Une telle politique nécessiterait que le Canada devienne un chef de file mondial dans la lutte contre les paradis fiscaux et la sous-imposition des grandes fortunes et des multinationales, notamment en tant que membre du Cadre inclusif sur le BEPS de l'OCDE et de son rôle dans les négociations du BEPS 2.0.

DURABILITÉ ET FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE

Les changements climatiques constituent une urgence mondiale qui doit figurer au sommet des priorités dans la politique étrangère du Canada, car les risques associés au climat augmentent l'insécurité, freinent le progrès en matière d'égalité des genres et des droits humains, et fragilisent les conditions nécessaires à la durabilité de l'environnement. Dans les décennies à venir, **des centaines de millions de personnes dans le monde seront déplacées** en raison des changements climatiques. L'étendue et l'ampleur des migrations humaines engendrées par le climat testeront les limites du leadership et de la coopération à l'échelle nationale et mondiale. De plus, les catastrophes provoquées par les changements climatiques, comme les sécheresses prolongées, les feux de forêt et d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, **ont fait augmenter la dette des pays en développement** qui luttent contre ces crises et tentent de s'en remettre. Cela a eu pour effet de freiner l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), surtout en ce qui concerne les femmes, les peuples autochtones et les autres populations vulnérables qui subissent de façon disproportionnée les impacts des changements climatiques. Enfin, partout dans le monde, les femmes dépendent fortement des ressources naturelles pour gagner leur vie ; par conséquent, **elles sont davantage exposées à la montée de la violence et de l'insécurité** associée aux pressions du climat sur les ressources naturelles.

RECOMMANDATIONS :

Pour mettre en œuvre une politique étrangère féministe, et lutter efficacement contre les changements climatiques au Canada et à l'échelle internationale, le Canada doit appuyer la pleine et active participation des femmes et des populations vulnérables dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation et d'atténuation. Au moment où le Canada s'apprête à revoir ses contributions déterminées au niveau national (CDN) et son financement de l'action climatique, il devrait favoriser une approche cohérente pour intégrer les questions d'égalité entre les genres dans l'ensemble de son action climatique, tant sur le plan national qu'à l'échelle internationale. Notamment, il devrait soutenir une participation équilibrée des femmes et des hommes dans les négociations internationales, ainsi que la participation réelle et concrète des femmes, des organisations de femmes et des populations vulnérables dans les forums de négociation. Au-delà du financement de l'action climatique, il faudra prévoir des investissements innovants et des solutions climatiques naturelles qui favoriseront l'engagement des femmes comme gardiennes de l'environnement et agentes de changement. Ces actions sont essentielles pour bâtir la résilience climatique et promouvoir des moyens de subsistance durables.

JUSTICE EN MATIÈRE DE RESSOURCES NATURELLES

Les opérations internationales et les relations d'affaires des entreprises canadiennes ont un impact important sur les efforts du Canada pour promouvoir ses intérêts et ses valeurs féministes dans le monde. Le secteur minier canadien est actif dans au moins 100 pays, et les détaillants et fabricants canadiens importent des vêtements, des chaussures et d'autres produits de consommation de tous les continents. Sans une surveillance adéquate des activités du secteur privé et des incitations à faire progresser l'égalité des genres dans l'ensemble des opérations mondiales, le gouvernement canadien risque de faire reculer ses objectifs féministes en matière de politique étrangère. Par exemple, [les recherches menées par Oxfam et l'organisation nationale des femmes autochtones du Pérou, ONAMIAP](#), révèlent que les femmes autochtones sont souvent exclues des décisions importantes concernant les ressources naturelles qui affectent leur vie et leurs droits. En conséquence, les activités de certaines entreprises canadiennes du secteur des ressources naturelles au Pérou pourraient faire reculer l'égalité économique des femmes en ne tenant pas compte de leurs droits et de leurs intérêts dans les activités de l'entreprise.

À l'heure actuelle, le Canada s'appuie sur des mesures volontaires de responsabilité sociale des entreprises qui se sont révélées inefficaces. L'Ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE), annoncé en janvier 2018, [n'a pas été doté de l'indépendance et des pouvoirs d'enquête](#) nécessaires pour s'attaquer aux problèmes d'impunité des entreprises. Les accords sur le commerce et l'investissement n'imposent pas aux entreprises l'obligation de respecter les droits humains et ne prévoient pas de mécanismes d'application en cas de non-respect. Les organisations de défense des droits des femmes et autres groupes de défense de l'équité sont trop souvent [exclus ou marginalisés dans la gestion des ressources naturelles](#). Dans les pires cas, [les femmes défenseuses des terres et de l'environnement sont confrontées à de graves risques](#) et menaces pour leur vie ou celle des membres de leur famille et de leurs collègues en raison de leur travail.

Recommandations :

Dans le cadre de sa politique étrangère féministe, le Canada devrait promouvoir la gouvernance féministe des ressources naturelles à l'échelle internationale, en favorisant la transparence, la reddition de comptes envers les populations locales et des approches de gestion des ressources naturelles fondées sur les droits qui font évoluer favorablement l'égalité entre les genres. Cela implique d'adopter des lois pour forcer les entreprises canadiennes à s'acquitter de leur devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains, à la fois dans leurs activités et dans leurs chaînes d'approvisionnement internationales. Ces lois doivent également tenir responsables les entreprises qui contribuent aux violations des droits humains ou à d'autres formes de préjudices. Le Canada devrait également se positionner comme chef de file pour inclure des dispositions contraignantes sur la responsabilité des entreprises dans les accords sur le commerce et l'investissement, de façon à signifier à ses partenaires d'affaires que les entreprises concernées respectent les droits de la personne et le consentement libre, préalable et éclairé partout où elles mènent des affaires.

JUSTICE EN MATIÈRE DE DETTE

L'ONU estime que la pandémie poussera jusqu'à un demi-milliard de personnes dans la pauvreté. Une politique étrangère féministe doit voir à ce que les pays en développement ont les ressources nécessaires pour investir dans les services publics essentiels et les protections sociales requises pour éviter la catastrophe, sauver des vies et préserver les moyens de subsistance. En 2018, les dettes totales des pays en développement — privée, publique, intérieure et extérieure — **représentaient 191 % de leurs PIB combinés**, le plus haut niveau jamais atteint. En réaction à ces dettes, plusieurs pays ont lancé des mesures d'austérité juste comme le virus frappait, une approche particulièrement néfaste pour les femmes et les filles qui dépendent des services publics pour leur survie. Actuellement, le Ghana dépense 11 fois plus pour le service de la dette que pour la santé et la Tanzanie ne dispose que d'un médecin par 71 000 habitants. Le manque d'accès à des services publics essentiels se traduira par une augmentation de la charge de travail des femmes en soins non rémunérés, ce qui minera davantage leur sécurité économique. L'annulation du remboursement de la dette est la façon la plus rapide de conserver l'argent à l'intérieur des pays et de libérer des ressources pour s'attaquer aux urgences sanitaires, sociales et économiques résultant de la pandémie.

Recommandations :

Le Canada devrait se faire le champion de l'annulation de la dette, tant à titre de créancier qu'à titre de membre des instances multilatérales. Notamment, il devrait faire pression pour que la Banque mondiale fournisse sa part d'efforts et que le G20 élargisse et prolonge l'Initiative de suspension de la dette, afin d'en faire un outil inclusif et efficace dont la portée s'étend au-delà de la suspension de la dette pour annuler toutes les dettes bilatérales.

LES JEUNES ET LA JUSTICE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La concentration de la richesse mondiale dans les mains d'une minorité puissante ne fait **qu'exacerber l'inégalité économique intergénérationnelle**. À l'échelle mondiale, la **probabilité de chômage est trois fois plus élevée chez les jeunes que chez les adultes** ; même avant la pandémie, 67,6 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage. Comme pour les crises financières précédentes, les répercussions économiques de la pandémie frappent le plus durement les jeunes travailleurs, surtout les jeunes femmes, puisqu'ils sont **surreprésentés dans le travail informel globalement** : avant la pandémie, plus de 75 % des jeunes travailleurs âgés de moins de 25 ans occupaient un emploi informel, par opposition à 60 % des travailleurs âgés de plus de 25 ans.

De plus, les jeunes femmes représentent actuellement **les deux tiers des 1,3 milliard de jeunes dans le monde** qui n'ont ni emploi, ni éducation, ni formation. Dans les pays à faible revenu, 40 % de ces jeunes sont de jeunes femmes. Par ailleurs, celles qui travaillent sont surreprésentées dans les secteurs durement touchés par la pandémie ; par exemple, les jeunes femmes représentent près de 51 % des jeunes travailleurs dans les secteurs de l'alimentation et de l'hébergement. Comme la pandémie réduit les chances pour que les jeunes se trouvent un emploi décent, ce sont les jeunes femmes, **déjà dans une position plus précaire que les hommes**, qui porteront le plus lourd fardeau économique.

Recommandations :

Une politique étrangère féministe devra impérativement avoir comme objectif d'éliminer cette inégalité économique intergénérationnelle en mettant de l'avant des politiques pour l'inclusion significative des jeunes en tant que partenaires égaux, en particulier les jeunes femmes et les jeunes marginalisés, afin d'assurer leur droit à un avenir décent, équitable et durable.



OXFAM

Canada

www.oxfam.ca



OXFAM

Québec

oxfam.qc.ca

Décembre 2020